



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROGRAMME ANNUEL D'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIES

Candiac, le 10 mai 2010 - La Ville de Candiac a entrepris cette semaine, et pour une période approximative de trois (3) semaines, son programme annuel d'inspection des bornes d'incendies.

Ces opérations, qui s'effectuent le jour, sont requises afin de s'assurer, en tout temps, du bon fonctionnement des bornes d'incendie.

L'opération des équipements utilisés peut provoquer une baisse temporaire de débit et de pression d'eau ou donner une certaine coloration jaunâtre à l'eau. Cette eau colorée est due au décolmatage des particules de rouille dans la conduite et ne présente aucun danger pour la santé.

Durant cette période, il est recommandé de vérifier la couleur de l'eau avant d'utiliser la laveuse/lessiveuse. Si l'eau est colorée, il suffit d'ouvrir votre robinet d'eau et de laisser couler l'eau quelques minutes afin de vidanger votre tuyauterie.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec les Travaux publics, au 450 444-6040

- 30 -

Source : Ville de Candiac

Renseignements : Danielle Leggett, directrice des communications

450 444-6000